

## FO n'a rien à faire dans le « conclave » de Macron / Bayrou

**LIBRE** : La négociation collective est l'ADN du syndicalisme. Celle-ci doit être libre pour permettre à notre organisation de défendre les mandats confiés par nos adhérents. Une négociation où « *en cas de non accord, la réforme Borne s'appliquerait* » n'en est donc pas une. Dans un tel cadre, le patronat pourra imposer ses vues en menaçant de se retirer à chaque instant. En effet, pour le patronat, ce n'est pas à lui de payer nos retraites via une baisse de ses aides publiques ou une augmentation de ses cotisations patronales, mais c'est aux salariés d'en assumer le coût en partant à 64 ans ou avec toute autre mesure en leur défaveur.

Négocier avec un pistolet sur la tempe n'est pas une négociation.

**INDÉPENDANT** : La réforme des retraites n'a jamais été votée par l'Assemblée Nationale. Depuis les élections de juin 2024, une majorité des députés a indiqué être disponible pour voter son abrogation. Mais l'Assemblée Nationale a systématiquement été empêchée de voter par les gouvernements du Président Macron.

Participer à un « *conclave* » dépossédant le parlement de son pouvoir législatif, c'est donc prendre une position politique : accepter les coups de force permanents du gouvernement empêchant le vote de l'Assemblée Nationale.

**La confédération Force Ouvrière ne peut pas être l'ultime bouée d'un gouvernement soumis aux exigences patronales qui refuse à tout prix de satisfaire notre revendication centrale :**

### **ABROGATION DE LA RÉFORME DES RETRAITES !**

Il s'agit d'une condition non négociable à toute ouverture de discussion.

Le bureau du SNFOLC 13 considère que, si la confédération FO participait à cette « *négociation* », elle perdrait sa liberté et son indépendance.